

SonoTAG, pour évaluer le bruit des tours anti-gel et sa perception par les riverains

En complément du projet de Partenariat Européen pour l'Innovation SICTAG, le projet SonoTAG, porté par la Fédération Régionale des CUMA, permettra de mesurer de manière scientifique le bruit des tours, ainsi que l'impact de leur fonctionnement auprès des riverains. Ces travaux visent à terme à concilier, de manière pratique, l'impératif de protection des récoltes et la qualité de vie locale. SonoTAG est financé par le Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Jean-François Méré, FRCUMA

LE BRUIT, UNE CONTRAINTE SUPPLÉMENTAIRE À GÉRER

La réflexion, conduite en 2017 et 2018 et qui a conduit au projet SICTAG, n'intégrait pas l'étude des nuisances sonores et visuelles liées aux tours anti-gel.

Il est vrai qu'à cette époque, environ 150 tours fonctionnaient en Cuma en Centre-Val de Loire ; on en dénombre aujourd'hui plus de 350 ... La politique volontariste du Conseil Régional et le plan de relance ont permis cette extension du parc (environ 60% du parc régional est en Cuma) et il existe encore de multiples projets de nouvelles implantations.

La densification du réseau des tours anti-gel pose maintenant la question des nuisances visuelles et sonores. Et l'enjeu est important, car le Val de Loire viticole est une zone à forte densité de population, en partie classée patrimoine mondial par l'UNESCO, et la viticulture ainsi que l'œnotourisme représentent des secteurs économiques majeurs. Plusieurs situations de tensions ont déjà été identifiées. Sécuriser les récoltes est une nécessité pour l'économie locale, mais cela ne peut se faire au détriment de la qualité de vie si prisée en Val de Loire.

LA QUESTION DES TOURS « SILENCIEUSES »

Au niveau du bruit, les constructeurs de tours anti-gel et de pâles commencent à commercialiser de nouveaux modèles dits silencieux qui interrogent les vigneronnes et les responsables quant à leur performance. Par ailleurs, le fait de limiter le bruit ne limite-t-il pas l'efficacité contre le gel ?

Il apparaît nécessaire d'objectiver par des mesures le bruit effectivement produit par les tours anti-gel et ces nouveaux modèles. Notre objectif est d'être, à terme, en capacité d'apporter un conseil rationnel aux vigneronnes quant à leurs choix de stratégie de lutte contre le gel.

DES INITIATIVES POUR LIMITER LES IMPACTS

Par précaution, de nombreux vigneronnes ont déjà fait le choix d'implanter des tours dites « silencieuses », ou plutôt moins bruyantes, pour éviter les soucis de voisinage, malgré un surcoût non négligeable.

Concernant l'impact visuel, plusieurs CUMA ont décidé d'investir dans des tours mobiles, afin d'éviter les possibles remarques de riverains et pour préserver le cadre du Val de Loire très fréquenté par les touristes.

L'étude du ressenti par les riverains permettra aussi d'objectiver et de comprendre les situations dans l'optique de nous aider à trouver les bonnes solutions.

DE NOUVELLES COMPÉTENCES MOBILISÉES

La réalisation du projet SonoTAG repose sur deux partenaires majeurs mobilisés grâce à l'appui du pôle de compétitivité Vegepolys Valley.

Les mesures de bruit seront réalisées par le CEREMA depuis son antenne de Blois. Les entretiens avec les acteurs locaux (riverains, élus, responsables professionnels, ...) seront conduits par l'unité de sociologie de l'Université de Tours qui intervient régulièrement en appui de projets viticoles de la région. SonoTAG est aussi une opportunité de valoriser des

compétences régionales au service de la filière viticole et des territoires.

La Société SOA (Silent Optimal Airflow), concepteur de pâles pour les tours anti-gel, est associée au projet afin de faciliter l'échange d'expériences.

Le syndicat viticole régional (ARFV) et le VinOpôle d'Amboise sont également associés à ces travaux.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS CE PRINTEMPS

Les premiers travaux sont déjà en cours et plusieurs mesures vont être réalisées sur des tours anciennes, considérées comme bruyantes, en situation de gel de printemps. Le CEREMA réalisera plusieurs mesures en façade d'habitations de riverains. Une mesure comparative sera réalisée avec une nouvelle tour dite « silencieuse ».

En parallèle, le ressenti sera recueilli auprès de différents acteurs par les sociologues. Le bilan de ces premiers résultats nous permettra de définir les travaux complémentaires à conduire le printemps prochain et au-delà. D'autres territoires viticoles régionaux feront l'objet de ces travaux.

L'ambition de ce projet à caractère exploratoire est donc de permettre à la filière de construire une stratégie de lutte efficace et acceptable par son environnement sociétal.

